

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Juin 2018 à 20 h 00

Présents: MM. BARBÉ, LE RAI, BIGOT, FRÉARD, GUILLOUX, CHATELLIER, MME MAIGNAN.

Absents : M. GERVAIS, MME BETTON excusés.

Secrétaire: M. LE RAI

ACTIVITÉ VÉLO-RAIL

Le conseil décide d'embaucher 3 étudiants domiciliés dans la commune en emploi saisonnier pour l'accueil du vélo-rail du 1^{er} juillet au 31 août 2018 soient Melles Clémence GAISONN, Elodie MAIGNAN et Léonie GAISONN.

Le conseil décide également l'achat d'un défibrillateur automatique ainsi que d'une armoire murale extérieure qui sera installé sur le site du vélo-rail pour un montant de 1816 € H.T. Ce DAE sera à disposition de la population lupigastoise et desservira également la salle des fêtes proche du vélo-rail.

MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL 2018-2019

Les conventions de mise à disposition de deux agents de la commune sont renouvelées pour l'année scolaire 2018/2019 comme suit :

- mise à disposition de Mme Béatrice GRASSET à la commune de Chantrigné à raison de 34 h par semaine sur le temps scolaire
- mise à disposition de Mme Catherine BIGOT à la commune d'Ambrières-les-Vallées le midi à raison de 2 h par jour sur le temps scolaire.

REGLEMENT MUNICIPAL DU CIMETIERE

Jusqu'à ce jour, la commune n'avait pas de règlement pour le cimetière de la commune.

Le conseil, considérant qu'il est indispensable pour la commune d'avoir un règlement municipal du cimetière et vu le document présenté, élaboré par la mairie, décide de donner un avis favorable au projet du règlement municipal du cimetière proposé par le maire

Le maire prendra l'arrêté municipal pour la mise en application de ce règlement qui sera affiché à l'entrée du cimetière.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 28 Juin 2018